

SAGA DES MASQUES BUCCAUX : LES MASQUES TOMBENT ! LES AUTORITÉS REJETTENT L'ÉCHEC DE LEUR POLITIQUE SUR LES ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES

ZAVENTEM, 07 avril 2020 – Dès le début de la crise du COVID-19, AXXON a à plusieurs reprises interpellé le cabinet De Block pour que du matériel de protection – masques buccaux en tête - soit distribué aux kinésithérapeutes qui traitent les patients pour des soins urgents et nécessaires.

À la demande du SPF Santé publique, AXXON a établi une liste de kinésithérapeutes répertoriés comme compétents en kinésithérapie respiratoire, en précisant que les kinésithérapeutes de première ligne ne pouvaient pas être oubliés. Au cours de la deuxième semaine de cette crise, le cabinet De Backer est devenu responsable de la gestion du matériel de protection. Durant la troisième semaine, le cabinet Geens a également été impliqué. À ce jour, force est de constater que nous assistons à une **désorganisation totale** associée à une **non-communication permanente**.

Depuis la semaine dernière, le gouvernement a décidé de n'accorder des masques qu'aux kinésithérapeutes détenant une qualification professionnelle en kinésithérapie respiratoire, laissant ainsi sur le carreau les quelque 15.000 autres kinésithérapeutes de première ligne. Notons par ailleurs que le matériel de protection a été livré au domicile de ces kinésithérapeutes alors que ceux-ci travaillent majoritairement au sein des hôpitaux.

La distribution incohérente du matériel de protection illustre à merveille l'incompétence dont ont fait preuve ceux qui devaient assurer cette tâche !

AXXON demande au gouvernement depuis 10 ans qu'un **cadastre dynamique** soit créé, afin de connaître en temps réel le statut et la fonction de chaque kinésithérapeute. Cela aurait permis aujourd'hui d'établir des listes claires, permettant une distribution efficace du matériel de protection indispensable pour assurer les soins en toute sécurité, tant pour le patient que pour le kinésithérapeute.

La communication entre les autorités et les communes - apparemment en charge de la distribution du matériel de protection - est chaotique et certaines administrations communales renvoient donc les kinésithérapeutes vers l'association professionnelle. **Il n'est pourtant pas de notre responsabilité d'établir les listes citées ci-dessus et il est affligeant de constater qu'aucune liste complète des kinésithérapeutes actifs dans notre pays ne soit disponible !** Plutôt que de rejeter la faute sur les autres, il est grand temps que les autorités assument leurs responsabilités.

Au nom d'AXXON Physical Therapy in Belgium,

Peter Bruynooghe – Président AXXON, Physical Therapy in Belgium

Bernard Laplanche – Président AXXON, Qualité en Kinésithérapie

Dirk Verleyen – Président AXXON, Kwaliteit in Kinesitherapie